

## **RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL ASSURANCES SUR LA RECHERCHE D'UN COURTIER**

Le 12 février 2015, lors de l'AG de l'UFEGA, Jean-Pierre Pouleau et Jean-Louis Coste – président de notre commission des Assurances – demandent que soit lancé un appel d'offres à courtier pour les prochains contrats 2017-2020. Les autres membres de l'UFEGA préfèrent ne pas engager la procédure et conserver le courtier actuel, Air Courtage, en place depuis 12 ans.

Suite à cela, la FFVL informe officiellement l'UFEGA qu'elle maintient son projet d'appel d'offres à courtier, sans que le professionnalisme d'Air Courtage soit en cause, cette remise à plat étant plutôt de nature à défendre les intérêts de la FFVL et de ses licenciés.

La FFVL précise à l'UFEGA que sa décision ne prendra effet qu'à la fin des contrats en cours (fin 2016) mais que, fonction des résultats de l'appel d'offres, il n'est pas impossible que la situation évolue.

Le Comité Directeur, au cours de sa réunion du 30 mai, vote la décision de procéder à un appel d'offres à courtiers. La procédure est initiée via un site spécialisé et auprès de courtiers que la FFVL connaît.

Cinq demandes de dossier sont reçues, Air Courtage ayant répondu qu'il ne participerait pas à l'appel d'offres du fait qu'il est l'actuel courtier de l'UFEGA.

Le 18 juillet les trois courtiers retenus sont auditionnés à Lyon : SAAM / Verspieren, Gras Savoye et AMTM, suite à quoi SAAM / Verspieren est préféré par les membres du groupe de travail.

La décision de retenir SAAM / Verspieren est validée par le comité Directeur au cours de sa réunion du 3 octobre, ainsi que le choix de ne plus faire partie de l'UFEGA fin 2016.

Le 2 novembre un premier contact a lieu à Saint-Denis au siège de SAAM / Verspieren. Un cahier des charges est établi, avec la volonté de couvrir d'autres activités de pleine nature comme le font le Vieux campeur et la FFCAM.

Apparaît alors la nécessité pour la FFVL de s'inscrire à l'ORIAS, de façon à pouvoir prodiguer du conseil en assurances aux licenciés, ce que vote le CD lors de sa réunion du 30 janvier 2016.

Courant février 2016, le cahier des charges est bouclé.

Le courtier prospecte actuellement les assureurs et nous attendons ses offres, l'objectif étant que nous ayons défini nos choix fin septembre 2016, à l'occasion la Coupe Icare où se rend SAAM / Verspieren.

Le 26 février 2016  
Jean-Pierre Pouleau